

Proposition d'une asbl

La constitution d'une association sans but lucratif permettra de parvenir dans les meilleurs délais, à faire retrouver ses qualités musicales et techniques à l'orgue de Châtelineau.



Les objectifs

Cette association veillera à:

1. la restauration de l'orgue d'Hippolyte Loret à son état d'origine ;
2. la mise en valeur de l'instrument à des fins spirituelles, culturelles et de formation.

Les moyens

Les moyens suivants pourraient être mis en œuvre :

1. réunir des fonds pour participer au financement de la restauration de l'instrument ;
2. mettre l'orgue à disposition pour la formation des organistes ;
3. organiser des actions de sensibilisation et de promotion de la musique instrumentale et vocale ;
4. mettre en place des ateliers, spectacles, performances et concerts, conférences et expositions ;
5. publier tous documents imprimés ou numériques utiles à la réalisation des objectifs.

Les membres

Pourrait être membre effectif toute personne morale ou physique sensible aux objectifs à atteindre et aux moyens à développer.

Pour bien démarrer...



Châtelineau

Église Saint-Barthélemy

Place de la Madeleine

dimanche 17 juin 2018

à 17:00 h

CONCERT

Lionel STOFFEL

Piano : Javier PEÑALTER

L'ensemble vocal PAYS NOIR

Direction : Guillaume HOUCKE

Prévente : 8 €

Entrée : 10 €

< 12 ans : gratuit

Infos & Réservations : 071 383973

Restauration de l'orgue de Châtelineau

(Église Saint-Barthélemy)



Les Amis de l'Orgue de Châtelineau

association sans but lucratif

Place de la Madeleine 17
6200 Châtelineau

Bribes d'histoire

1861

Première mention d'un orgue à Châtelineau à travers le paiement de 16,75 frs à Fromont "pour aggraffes et ferrailles nécessaires pour attacher l'orgue".

1862

Hyppolite Loret revendique la paternité dans une lettre au Père Abbé d'Averbode.

Le premier organiste était Eugène Bastenier, assisté d'Henri Fromont comme souffleur. En 1871, François Meuter est cité comme organiste.

1910-1911

Érection de l'église actuelle. L'instrument y est sans doute transféré par le facteur d'orgue Émile Kerkhof dans la niche latérale droite donnant sur le chœur, c'est l'occasion d'une première transformation de l'instrument et l'adjonction de deux jeux de pédales.

1929

Par le placement d'un ventilateur électrique, l'orgue est modernisé aux frais d'Olga Allard, à l'occasion des prémices de son neveu Léon.

1951

Le facteur d'orgue Delmotte, de Tournai, entreprend une électrification de l'instrument et l'adjonction d'un sommier pour le récit.

1952

Maurice Guillaume inaugure l'orgue modernisé.

1952-2002

Diverses modifications se sont succédé mais se sont avérées être malheureuses.

Description de l'instrument

Le buffet

Le buffet de Loret est en chêne et richement décoré.. Deux claviers et une pédale séparée constituent l'orgue, qui compte au total 1352 tuyaux.



Le Cornet

La console

La console est de Delmotte.

Elle est constituée de deux claviers : un grand orgue de 56 notes pour 12 jeux et un récit expressif également de 56 notes pour 10 jeux.

Une pédale séparée compte 30 marches pour deux jeux d'origine auxquels ont été adjoints ultérieurement deux autres jeux. Une dizaine de combinaisons sont possibles.



Projet de restauration

Évaluation de l'instrument

Le buffet et son riche décor, ainsi que la partie instrumentale, et en particulier une tuyauterie homogène à plus de 80 % (seul l'inventaire complet de cet ensemble, demandant un démontage partiel, voire complet, permettra de préciser cette proportion, qui peut monter à près de 100 %) confèrent à cet orgue une valeur particulièrement significative. Les malheureuses transformations de 1952 invitent les personnes sensibles au patrimoine à une sérieuse réflexion, qui devrait mener à une restauration en bonne et due forme.

Restauration et installation à la tribune ouest

Pour sa restauration, l'instrument doit être intégralement démonté afin d'écartier les ajouts de Delmotte et de reconstituer le buffet de Loret. Il pourrait assez aisément être remonté à la tribune ouest, sous le clocher. L'avantage de cette solution serait à la fois esthétique (on verrait enfin le buffet) et acoustique : la propagation du son serait beaucoup plus favorable et l'orgue serait véritablement présent dans l'ensemble de la nef.

Près que 4000 heures de travail seront nécessaires pour mener cette restauration à bon terme. Un budget important doit y être consacré, dont une partie sera pris en charge par l'extraordinaire octroyé dans ce but par la Ville de Châtelet à la Fabrique d'Église.

Toutes ces informations proviennent de l'étude préliminaire de Jean Ferrard, juin 2017.